

Les Présidents,
Vincent BALP et Xavier CLERC

Auch, le 5 septembre 2016,

Objet : formation du 07 octobre 2016

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Dans le cadre de leur mission, les deux associations AREGE Languedoc-Roussillon et AREGE Sud-ouest vous informent qu'un colloque faisant office de formation ouverte à tous est prévu :

Le vendredi 07 octobre 2016 à partir de 10h00 à la Halle aux grains de CASTELNAUDARY (barycentre de l'Occitanie ...)

Un café d'accueil vous y sera proposé à partir de 9h30.
Le thème de cette formation portera sur :

« Du contradictoire amiable au contradictoire en justice ».
(programme détaillé page suivante)

MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION

- Pour les membres à jour de leur cotisation :
80 euros (pour frais d'organisation et de restauration).
- Pour les non membres de l'atelier :
200 euros (pour frais de participation, d'organisation et de restauration).

Le temps passé à cette formation pourra créditer votre temps de formation obligatoire exigé par l'O.G.E. Une attestation vous sera délivrée à l'issue de la formation si vous répondez dans les délais fixés.

RÉPONSE ATTENDUE

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de confirmer votre participation à cette journée au moyen du questionnaire doodle ci-après <http://doodle.com/poll/82yyrm3h8t5kgmw2> et en nous retournant le bulletin d'inscription ci-après accompagné de votre chèque au nom de l'AREGE de votre région,

et ce avant le 26 septembre 2016
(ATTENTION le nombre de places est limité)

Vous remerciant par avance de votre participation à cette journée et dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, à l'assurance de notre confraternel dévouement.

Vincent BALP
Xavier CLERC

Vincent BALP Président de l'AREGE LANGUEDOC ROUSSILLON
et
Xavier CLERC Président de l'AREGE SUD OUEST
Ont le plaisir de proposer le programme suivant

COLLOQUE SUD SUD-OUEST
CASTELNAUDARY – 07 octobre 2016

**Du contradictoire amiable
au
contradictoire en justice**

Présidé par Stéphane DEVOUGE
Président de la commission foncier de l'Ordre des géomètres-experts

10h00 – Ouverture de la journée par Vincent BALP et Xavier CLERC 15'

10h15 – 1^{ère} table ronde : 30'

**Les conséquences du non-respect du contradictoire
Les interventions non contradictoires du géomètre-expert**

Intervenants :

Xavier FAGGE responsable du groupe de travail assurance de l'OGE
Me Jean-Michel CASANOVA avocat et membre du groupe de travail assurance de l'OGE

10h45 – 2^{ème} table ronde : 75'

Le respect du contradictoire amiable :
Élaboration des actes fonciers
Devoir de conseil
Le quotidien du géomètre-expert
La traçabilité

Intervenants :

Stéphane DEVOUGE Président de la commission foncier de l'Ordre des géomètres-experts
Stéphanie LAPORTE LECONTE Directrice du pôle immobilier (ICH CRDI CAMI)
Me Jean-Michel CASANOVA avocat ancien bâtonnier

12 :00 Pause déjeuner

14h00 – 3^{ème} table ronde : 60'

**La nécessité du contradictoire dans les procédures concernant la
propriété des personnes publiques**
La délimitation
Les enquêtes publiques
L'intervention et le concours du géomètre-expert
La sécurité juridique

Intervenants :

Vincent BALP Président de la commission propriété des personnes publiques de l'Ordre des géomètres-experts
Patrick MAUGARD, Maire de Castelnaudary, Président de l'AMF AUDE
Me Guillaume MERLAND avocat et professeur d'université spécialiste en droit public

15h00 – 4^{ème} table ronde : 60'

Le respect du contradictoire en justice :
La procédure civile
De l'accès aux honoraires ...
Le quotidien du géomètre-expert

Intervenants :

Guillaume LLORCA Président de la commission expertise de l'Ordre des géomètres-experts
Stéphanie LAPORTE LECONTE Directrice du pôle immobilier (ICH CRDI CAMI)
Me Guillaume MERLAND avocat et professeur d'université spécialiste en droit public
Me Jean-Michel CASANOVA avocat ancien bâtonnier

16h00 – Conclusion du président DEVOUGE no limit time

BULLETIN D'INSCRIPTION

M Géomètre Expert à

- Participera en tant que membre d'une AREGE (80€)
- Participera en tant que non membre d'une AREGE (200€)

**au COLLOQUE SUD SUD-OUEST
CASTELNAUDARY – 07 octobre 2016**

**à la Halle aux Grains de Castelnaudary
avec pour thème :**

**Du contradictoire amiable
au
contradictoire en justice**

**Présidé par Stéphane DEVOUGE
Président de la commission foncier de l'Ordre des géomètres-experts**

Formation assurée conjointement par :
**Madame Stéphanie LAPORTE LECONTE, Maître Jean Michel CASANOVA,
Monsieur Stéphane DEVOUGE, Monsieur Vincent BALP, Monsieur Guillaume LLORCA,
Monsieur Xavier FAGGE, et Monsieur Patrick MAUGARD**

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

| | |
|-----------------|---------------------------------|
| 9h30 : | Accueil des participants |
| 10h00 - 12h00 : | Première partie de la Formation |
| 12h30 - 14h00 : | Repas |
| 14h30 - 17h00 : | Deuxième partie de la Formation |

Nous vous remercions de t'inscrire sur le lien « doodle » suivant
<http://doodle.com/poll/82yyrm3h8t5kgmw2>
et de nous retourner ce bulletin avec votre règlement
à l'ordre de l'atelier de votre région
impérativement avant le 26 septembre à :

Xavier CLERC
AREGE SO
28 rue Raspail
32000 AUCH

Nota : Cette convocation sert de pièce comptable - Une attestation de formation sera délivrée aux membres présents

